



Le Gabon, partenaire de CAFI, contient environ 18 % des forêts des bassins du Congo et de l'Ogooué, les terres forestières couvrant 88 % de son territoire. Depuis plusieurs décennies, l'économie du pays est impulsée par les exportations d'hydrocarbures. Bien que l'exploitation forestière soit une composante importante de son économie, le taux annuel de déforestation n'atteint que 0,04 %. Toutefois, de par la chute des prix du pétrole, la diversification de l'économie vers d'autres secteurs occupe une place notable dans la stratégie de développement du Gabon. On s'attend donc à une exploitation accrue des ressources par les industries extractives et à une rapide expansion de l'agriculture intensive. En effet, l'un des principaux objectifs du « Plan Gabon Émergent » est de mener le pays à l'autosuffisance alimentaire et à l'exportation de cultures vivrières.

🔗 Un Plan d'investissement national pour promouvoir le Développement Vert

Le Gouvernement du Gabon et CAFI partagent l'idée que les forêts et leur utilisation, conservation et bon fonctionnement sur le long terme représentent un réel potentiel de développement holistique sobre en carbone. Le Gabon s'est engagé dans un processus de développement durable et « vert », stratégique et de haut niveau. L'approche plurisectorielle du développement durable que le pays a adoptée reflète la théorie du changement de CAFI.

Le Cadre national d'investissement (CNI) du Gabon, présenté au Conseil d'administration de CAFI et finalisé en juin 2017 sur base de ses recommandations, vise à faciliter la réalisation des objectifs de développement durable, de conservation et d'atténuation des effets du changement climatique, au travers de deux résultats :

- **Optimiser et adopter le plan d'affectation du territoire (PNAT)**, sur la base d'informations robustes alliées à un processus pluriministériel inclusif, sera le premier résultat du Plan. Une attention particulière sera accordée à une cartographie participative de l'utilisation des ressources par les communautés locales, aux consultations du public et à la participation à la planification de l'utilisation des terres, ainsi qu'à l'optimisation de l'affectation des terres pour l'agro-industrie et les petits exploitants, conformément à la CND du Gabon.
- Le deuxième résultat sera de **finaliser un système d'observation des ressources naturelles et des forêts rigoureux et à long terme**, qui comprendra observations spatiales et relevés de terrain. Son objectif principal sera de permettre de surveiller simultanément 1) la santé des écosystèmes forestiers 2) la diversité de la flore et de la faune 3) les prestations de services des écosystèmes (séquestration du carbone, biodiversité et sécurité alimentaire), afin d'évaluer les impacts de décisions relatives au changement climatique et à la planification de l'utilisation des terres pour chacune de ces variables.



« L'engagement de CAFI à soutenir la politique de développement durable du Gabon constitue une marque de reconnaissance des efforts consentis depuis plusieurs années par notre Gouvernement en optimisant notre modèle de développement tout en préservant les écosystèmes et la biodiversité. Cet accord réaffirme encore une fois notre totale adhésion à l'Accord de Paris.»

S.E.M. Régis IMMONGAULT, Ministre de l'Économie de la Prospective et de la Programmation du Développement durable de la République gabonaise

⦿ Une lettre d'intention pour honorer les engagements sous l'Accord de Paris

Le 27 juin 2017, CAFI et le Gabon, représenté par son Ministre de l'Économie de la Prospective et de la Programmation du Développement durable, ont signé une Lettre d'intention. Celle-ci démontre la détermination du pays à honorer ses engagements sous l'Accord de Paris pour le climat, donnant au Gabon les moyens de **réduire de 50% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025**, comparé à 2005 (comme attendu dans sa Contribution Nationale Déterminée prochaine).

La Lettre d'intention est articulée autour de trois objectifs, qui reprennent ceux du Cadre national d'investissement :



La mise en œuvre du PNAT



Un système national d'observation des ressources naturelles et des forêts pleinement opérationnel



Des efforts pour maintenir la séquestration de carbone par les forêts, réduire les émissions dues à la dégradation et **améliorer la gouvernance forestière inclusive**.

Ces objectifs seront atteints notamment en préservant toutes les forêts à haut stock de carbone (HVC) et de haute valeur de conservation (HCS); en introduisant un plafond permanent sur la superficie des forêts non-HSC/HVC convertissables ; en réduisant les superficies sous concession d'exploitation forestière ; et en luttant contre l'exploitation forestière illégale.

⦿ Un financement conditionné aux résultats

CAFI s'engage à une contribution de 18 million US\$ en deux tranches égales. La deuxième tranche est conditionnée à l'atteinte de jalons intermédiaires qui seront évalués de manière indépendante. Un rapport sur les jalons sera régulièrement mis à jour sur le site du gouvernement www.pnatgabon.ga.

Le Gabon a choisi l'Agence française de développement (AFD) pour l'appui au développement et à la mise en œuvre des programmes sous son CNI.



Crédit photo: Danae Maniatis

Plus d'infos sur le partenariat Gabon-CAFI
<http://bit.ly/cafi-gabon-fr>